



## Procès-verbal de la REUNION du 23 JUILLET 2024

---

**Présents** : M. Dominique Despras, M. Pierre Dumontet, Mme Isabelle Durand, M. Gérard Achaintre, Mme Séverine Renaud, M. Sébastien Polloce, M. Thomas Dumontet, Mme Françoise Raynaud, Mme Nicole Saint-André, M. Paul Martin, M. Sébastien Laval, Mme Christine Deprele, Mme Gaëlle Leschiera, Mme Claudine Verdolini.

Désignation du Secrétaire de séance : M. Pierre Dumontet.

---

Avant de débiter la réunion, Monsieur le Maire tient à rappeler les 2 heureux événements qui se sont déroulés dernièrement sur la commune :

- Le mariage de Mathilde Perrein et Lucas Béjoint célébré dans la cour de l'école le 13 juillet
- La naissance d'Andréa fille de Sabine et Sébastien Polloce le 16 juillet

### . 1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2024

**\*DEL. 36/2024 :**

Le Conseil Municipal, n'ayant pas d'observations à formuler, approuve le procès-verbal de la séance du 17 juin dernier.

*Adopté à l'unanimité.*

### . 2/ Achat de la parcelle cadastrée n°142 section AB à la SCI Les Douglas

**\*DEL. 37/2024**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier de la SCI Les Douglas représentée par Mme Denise Chouzy, proposant à la commune de lui vendre la parcelle cadastrée n° 142 section AB, sise Le Bourg, d'une superficie de 200 m<sup>2</sup>, au prix de 200 €.

Considérant que cette parcelle se trouve à l'entrée du village, en bordure de la route départementale n°23 et qu'elle jouxte des parcelles dont la commune est déjà propriétaire,

Considérant que cette acquisition est d'intérêt communal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **DÉCIDE** d'acquiescer à la SCI Les Douglas la parcelle cadastrée n°142 section AB au prix de 200.00 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié.
- **DIT** que la commune prendra à sa charge les frais de notaire.

*Adopté à l'unanimité.*

### . 3/ Participation de la commune pour la lutte contre le frelon asiatique

**\*DEL. 38/2024**

La Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR) participe à la lutte contre le frelon asiatique en partenariat avec la section apicole du Groupement de Défense Sanitaire du Rhône (GDS69) depuis la première année du dispositif.

Sur les deux dernières années, le nombre de nids sur le territoire a augmenté de manière exponentielle et la COR a dû tripler sa participation financière pour y faire face, sans parvenir à la destruction de l'entièreté des nids sur 2023 faute de financements suffisants.

Afin de maximiser la destruction des nids en 2024, la COR sollicite la participation des 31 communes membres pour abonder l'enveloppe allouée au GDS69, à hauteur de 200 € par commune.

La COR restera l'interlocuteur privilégié du GDS69. Les modalités d'intervention feront chaque année l'objet d'une communication sur l'ensemble du territoire.

Le Conseil Municipal, lecture faite par Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DÉCIDE :

- **d'approuver** le versement à la COR de la participation à hauteur de 200 € pour la lutte contre le frelon asiatique ;
- **d'inscrire** cette dépense au budget 2024 ;
- **de mandater** Monsieur le Maire pour signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente décision.

*Adopté à l'unanimité.*

Les nids de frelons asiatiques sont à signaler sur le site : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

#### **. 4/ Construction d'une résidence intergénérationnelle**

- Gestion : Monsieur le Maire rappelle qu'une réunion s'est tenue en mairie le 24 juin dernier avec le Président et le Directeur de l'ADHA ainsi que les membres du CCAS pour bien préciser le projet et les attentes de la commune :
  - La résidence s'adressera prioritairement à des personnes âgées et de façon temporaire à des personnes plus jeunes (apprentis, personnes en difficulté).
  - La commune et l'ADHA partagent les mêmes valeurs et objectifs : rompre la solitude, tisser du lien social, accompagner, retarder l'entrée en EHPAD
  - L'ADHA gèrera les admissions sans interférence de la commune
  - La commune sera représentée au sein du CA de l'ADHA
  - Le coût des travaux doit être maîtrisé pour que les loyers restent modérés.
- Le permis de construire a été accordée le 09 juillet et affiché sur le site.
- A la demande de l'architecte, deux bureaux d'études ont été missionnés :
  - TECO pour l'étude béton et charpente bois (prestation s'élevant à 8 540 € HT)
  - HELAIR ENERGIES pour l'élaboration des lots techniques (électricité, plomberie et chauffage/ventilation) pour un coût de 16 500 € HT
- L'appel d'offres sera lancé entre le 15/09 et le 01/10 pour un démarrage des travaux début 2025.
- Subventions : 375 000 € ont été alloués à la commune par l'Etat au titre de la DSIL. Une demande de subvention a été déposée en juin au Département. D'autres aides seront sollicitées auprès de la Région et d'APICIL (pour les parties communes uniquement).

#### **. 5/ Projet de déplacement du multi-commerce**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rendu de l'étude et les esquisses réalisés par Nathalie Cinquin et Julie Herrgott.

Une réunion publique est prévue le mardi 10 septembre à 19h00 à la salle des fêtes.

Monsieur le Maire rappelle que la présence d'un commerce est vital pour un village.

#### **. 6/ Révision de la carte communale**

Monsieur le Maire rappelle que le projet a été approuvé lors de la dernière séance du conseil municipal et que celui-ci a été soumis à l'avis de la CDPENAF le 8 juillet dernier. Malgré les réticences des services de la DDT et du CAUE, le projet a reçu un avis favorable. Il sera ensuite étudié en CDNPS le 27 août prochain.

#### **. 7/ Travaux de voirie**

- Voirie communale : L'enrobé vient d'être refait sur le chemin de Vergoin en même que l'impasse des Grands Douglas.

- Voirie communautaire : La réfection de la voie communale n°3 (du collège à La Corcelle) et de la voie communale n°5 (vers la MAS) sera réalisée fin juillet. Les travaux de PATA (à la Grandouze et à Valtorte) sont prévus à l'automne.
- Un 2<sup>ème</sup> passage sera programmé pour l'élagage des accotements et le curage des fossés.
- Les différents orages de cet été ont causé quelques dégâts à Vigue (chemin raviné) et à La Douzette (mur de soutènement détérioré). La commission Voirie se rendra sur place pour évaluer les travaux et voir si le budget d'urgence de la COR peut être mobilisé.

## . 8/ Vente de bois : coupe rase des douglas de la parcelle cadastrée n°65 section ZM

### **\*DEL. 39/2024**

Gérard Achaintre rappelle que lors de la séance du 25 mai dernier, le Conseil Municipal avait validé la vente des douglas du bois situé entre la Croix Rozier et la Croix Marchampt. Il a, à ce titre, sollicité trois propositions d'achat et en réceptionné deux :

|                      |             |
|----------------------|-------------|
| GONNACHON FORESTERIE | 9 000.00 €  |
| H1'TR                | 11 180.00 € |

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre la mieux-disante.

*Approuvé à l'unanimité.*

## . 9/ Course Rhône Orientation du 24/11/2024

Cette manifestation sportive aura lieu cette année à Claveisolles et à Marchampt. 1 200 coureurs sont attendus. La commune devra se charger d'organiser et gérer le stationnement des 500 véhicules, trouver une association pour tenir une buvette et recruter une quinzaine de personnes le samedi après-midi pour la préparation de la soupe qui sera servie le lendemain aux participants.

Une rencontre aura lieu avec la Chasse pour garantir la sécurité de tous.

Une réunion est prévue en mairie le jeudi 5 septembre à 17h30 pour aborder les derniers détails de l'organisation.

## . 10/ Anniversaire des 80 ans du Bombardement de La Douzette

Cet événement commémoratif aura lieu le dimanche 11 août à 10h30. Il s'articulera autour de discours qui seront suivis du verre de l'amitié. La commune est toujours à la recherche d'une fanfare.

## . 11/ Questions et informations diverses

- Urbanisme :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Gaylord Mercier, instructeur des demandes d'urbanisme, a quitté la COR.

- Permis de construire et Déclarations Préalables accordés depuis la dernière séance du conseil municipal :

|                     |  |  |
|---------------------|--|--|
| PC 069 060 24 00001 | COMMUNE DE CLAVEISOLLES                                | Construction d'une résidence Intergénérationnelle                    |
| DP 069 060 24 00011 | M. VACHON Axel<br>111 Rue de la Manécanterie           | Installation de fenêtres velux                                       |
| DP 069 060 24 00012 | M. LAMY Gwenaël<br>35 Impasse du Sablon                | Installation de panneaux photovoltaïques en surimposition de toiture |
| DP 069 060 24 00013 | COMMUNE DE CLAVEISOLLES<br>99 Route de la Casse Froide | Installation de photovoltaïque - Local technique                     |
| DP 069 060 24 00014 | COMMUNE DE CLAVEISOLLES<br>Le Bourg                    | Installation de photovoltaïque - Eglise                              |
| DP 069 060 24 00015 | Mme JARRET Cendrine<br>170 Impasse de Bel Air          | Transformation d'un local en habitation                              |

➤ **Permis de construire et Déclarations Préalables en cours d'instruction**

|                     |  |  |
|---------------------|--|--|
| PC 069 060 24 00002 | M. et Mme ACHAINRE Quentin<br>217 Montée des Chizeaux                  | Extension de 24m <sup>2</sup> d'une maison existante |
| PC 069 060 24 00003 | M. ACHAINRE Dorian<br>et Mme CHARNAY Clémence<br>254 Montée du Couvent | Réhabilitation d'une maison existante                |
| PC 069 060 24 00004 | M. MORONI Antoine<br>888 Route des Igards                              | Modification d'un bâtiment agricole en habitation    |

- Bois du Couvent : Les plants ont été commandés aux Pépinières Roux (Drôme). La parcelle sera amendée par du fumier avant la plantation prévue fin novembre.
- Recensement : Le recensement de la population est prévu en 2025. La commune devra recruter 2 agents recenseurs d'ici la fin de l'année pour assurer la collecte qui aura lieu du jeudi 16 janvier au samedi 15 février.
- Bulletin communal : La distribution est cours.
- Pause gourmande des Echarmeaux des 3 et 04/08 : Les organisateurs sont à la recherche de bénévoles pour aider à la mise en place le vendredi à 9h00 et au rangement le lundi à 9h00.
- SYDER – démarche performancielle : Cette démarche vise au remplacement de tous les lampadaires d'éclairage public par des luminaires à leds. Monsieur le Maire a rencontré les interlocuteurs du SYDER le 16 juillet dernier. Une nouvelle étude d'impact financier a été présentée. Compte tenu que la commune a déjà procédé à l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit, les économies réalisées sont moins pertinentes. La suppression d'un lampadaire sur deux serait peut-être la solution la plus économique. Une réunion aura lieu en septembre pour faire l'état des lieux des luminaires existants et établir la liste de ceux qui pourraient être supprimés  
Lors de la dernière réunion, il avait été évoqué de mieux éclairer les abords de la salle des fêtes lors des manifestations s'y déroulant. Une possibilité serait de traiter cette zone comme les terrains de boules, c'est-à-dire un éclairage au moyen d'un interrupteur à l'intérieur de la salle. L'inconvénient de cette solution est l'absence d'éclairage public le reste du temps.
- Enfouissement de la ligne HTA : Ce projet initié par ENEDIS depuis plusieurs années va se concrétiser puisque les travaux vont commencer la 2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre. Pas moins de 9 km de fil électrique vont être enterrés sur la commune. Une réunion aura lieu prochainement en mairie avec ENEDIS et l'entreprise POTAIN, titulaire du marché, pour présenter le dispositif de réalisation des travaux et notamment le choix d'un lieu de stockage pour les 23 tourets.
- Cartes postales de Claveisolles : Le stock étant épuisé à l'agence postale et au Comptoir du Bourg, une réédition de ces mêmes cartes sera demandée à l'éditeur. Dans un deuxième temps, la commission Communication se chargera de réfléchir à la conception de nouvelles cartes.
- Antenne ORANGE : Depuis l'installation de cette antenne, certains hameaux n'ont plus du tout de réseau (Vallossières, Grandouze et Soubran). Le secrétariat de mairie se chargera de faire remonter ce problème.
- « Faites de la musique à Claveisolles » : Françoise Raynaud présente les activités musicales proposées les 19-21 et 22 août aux Clés du Soleil par le CEFEDM et plus précisément par Samuel Chagnard habitant la commune.
- Bibliothèque : Françoise Raynaud informe le Conseil Municipal que les bénévoles de la bibliothèque organisent une porte ouverte le samedi 5 octobre prochain sur le thème du recyclage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le secrétaire de séance,  
*Pierre Dumontet*

Le Maire,  
*Dominique DESPRAS*